

Article 29 du Règlement

M. Champagne (Champlain): Monsieur le Président, je pense que cela ajoute quelque chose de très important au débat parce qu'à l'heure actuelle, abstraction faite de toute partisanerie, il y a beaucoup de libéraux fédéraux qui se promènent dans le Québec, dans l'Ontario, dans les provinces Maritimes, pour dire que le gouvernement progressiste conservateur ne fait rien pour l'agriculture canadienne. Cela, monsieur le Président, ce n'est pas moi, le député de Champlain qui le dis, ce sont les libéraux qui se promènent. Est-ce qu'on appelle cela de la partisanerie ou est-ce qu'on appelle cela un débat qui se situe au niveau de l'objectivité? Monsieur le Président, j'ai peine à croire que le député de Saint-Denis, avec toute la connaissance que je lui connais, puisse tenir de tels propos, souligner, parce que si on veut faire des échanges au niveau des statistiques, on pourrait parler des taux d'intérêt en toute objectivité. En 1984, lorsqu'on est arrivé au pouvoir, les taux d'intérêt étaient à 22 p. 100, 16 p. 100. Aujourd'hui ils sont à 10 p. 100. Et pourtant, monsieur le Président, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) s'est levé tout à l'heure pour accuser le gouvernement d'inertie. Monsieur le Président, de 16,75 à 10 p. 100, de 22 à 10! La mise en place d'un système de prêts à 6 p. 100! Monsieur le Président, ce sont des actions concrètes que le gouvernement progressiste conservateur a faites depuis son accession au pouvoir en 1984. De prétendre que le parti de l'opposition, les libéraux, les néo-démocrates, vont appuyer des motions du gouvernement, vont appuyer des motions en faveur de l'agriculture, monsieur le Président... les libéraux, les néo-démocrates ont été contre la mise en place de l'exemption sur le gain en capital. Ils ont dit que cela servait pour les riches. Ils ont dit, monsieur le Président, que cela ne servait pas à l'agriculture canadienne. C'est drôle, parce que moi, j'ai une circonscription rurale. Je me promène à l'intérieur de ma circonscription et je rencontre les producteurs agricoles. Et ils me disent que l'abolition de l'impôt sur les gains en capital fait en sorte qu'aujourd'hui les fermes familiales peuvent continuer à survivre parce que les parents ne sont pas obligés de vendre deux, trois ou quatre fois le prix, parce qu'ils vont être pris par l'impôt. On leur donne une exemption sur le gain en capital. C'est une action concrète, monsieur le Président, pour l'agriculture. Cela s'est fait à partir de 1984.

On pourrait évidemment parler en toute objectivité du programme électoral qu'on a mis en place. Certains députés de l'opposition vont dire qu'on n'a respecté aucun engagement. Bon. Alors, à ce moment-là, moi je me rappelle ce qu'on avait promis en 1984, c'est d'ailleurs écrit dans les petits livres que l'opposition a, que ce soit les néo-démocrates ou les libéraux, on avait parlé de l'abolition de l'impôt sur le gain en capital, c'est fait, on avait parlé de la signature d'une politique laitière à long terme, c'est fait!

Au Québec, monsieur le Président, en 1984, lors de la campagne électorale, je me souviens, je me promenais, et les taux d'intérêt de la Société du crédit agricole étaient à 16,75 et les producteurs agricoles me disaient: Vous savez, monsieur Champagne, si on est capable d'avoir des taux d'intérêt à 10 p. 100, on aura des taux d'intérêt raisonnables. On aura des taux d'intérêt grâce auxquels on pourra commencer à penser à s'en sortir. Parce qu'en 1984, monsieur le Président, en toute objectivité, les taux de la Société du crédit agricole étaient de 16,75,

les taux de l'Office du crédit agricole, qui est le pendant provincial, étaient à 8,50. Il y avait un écart de 8 p. 100. Ce qui veut dire qu'un producteur agricole, un jeune, pour employer des expressions bien connues, quelqu'un qui voulait prendre la relève, prendre sa place dans l'agriculture canadienne, jouer son rôle social de «développeur» économique, de travailleur, de contribuable, ne pouvait pas, en 1984, s'il s'adressait à la Société du crédit agricole, avoir autant de chance de survie que s'il s'adressait à l'Office du crédit agricole. Pourquoi? Parce qu'il n'y avait à l'époque aucun mécanisme à l'intérieur de la Société du crédit agricole qui permettait d'avoir des taux concurrentiels à ceux de l'Office du crédit agricole, ce qui faisait que pour deux producteurs qui empruntaient le même montant, l'un au Québec, l'autre à la Société du crédit agricole, celui du Québec avait des chances de s'en sortir, celui du niveau fédéral, ce qu'on a vu dans plusieurs cas, s'est «ramassé» avec un moratoire.

Monsieur le Président, si on a mis le moratoire en place, ce n'est certainement pas par gaieté de coeur. C'est parce qu'on s'est rendu compte qu'il y avait un problème. Il y avait un problème au niveau de l'endettement. Il y avait un problème parce qu'il y avait eu dans une certaine mesure un manque de responsabilité face à la classe agricole.

Vous savez, monsieur le Président, lorsque notre gouvernement dit qu'il représente d'une façon quand même assez efficace l'ensemble de la population agricole, cela veut dire qu'on a des députés qui sont en agriculture dans chacune des provinces ou presque et, malgré tout le respect que je dois à mon collègue de Saint-Denis, contrairement à l'ancien gouvernement qui à l'ouest de l'Ontario avait un ou deux échappés, pas plus.

Comment, monsieur le Président, avons-nous traité l'agriculture dans l'Ouest au cours des 10 ou 15 dernières années? C'est normal qu'on leur rende justice. C'est normal qu'on aide à l'agriculture de l'Ouest, à nos producteurs de céréales, à pouvoir s'en sortir. Comment l'avons-nous fait, monsieur le Président? On l'a fait premièrement en réglant les méthodes de paiements au niveau de la stabilisation. On les a avancées. Parce que cela ne semblait pas nécessairement important aux yeux de l'ancien gouvernement. On l'a fait, monsieur le Président. On s'est assis, *coast to coast* pour employer une expression fort connue, pour dire que c'était important au niveau de l'agriculture de mettre en place ce mécanisme-là. On l'a fait au niveau du milliard et ce qu'on a réussi, monsieur le Président... du côté de l'opposition, les néo-démocrates que je vois, et des libéraux... je vois le député d'Algoma (M. Foster) qui rit de la situation et cela est scandaleux de le voir rire de la situation alors que lui-même, lorsqu'il était au pouvoir, n'a rien fait pour l'agriculture, n'a rien fait. Monsieur le Président, c'est nous qui avons mis un milliard sur la table, qui l'avons réparti d'une façon équilibrée entre les producteurs de l'Ouest, les producteurs de l'Est, les producteurs des provinces Maritimes. On l'a fait pour une raison, c'est parce qu'on est conscient que l'agriculture canadienne a besoin de l'appui du gouvernement et ce dernier s'est engagé fermement au cours de notre campagne de 1984 à faire certaines réalisations.

Bien entendu l'opposition dit: Ah bien vous n'en faites pas assez. Vous n'en faites jamais assez. Monsieur le Président, il faudrait regarder ce qui s'est fait dans le passé, ce qui s'est